

# Des habitants et associations se mobilisent pour un parc à la Pointe de la Jonction

**Urbanisme ► Une pétition a été lancée pour la création d'un espace vert à l'horizon 2019.**

Les dépôts des Transports publics genevois quitteront la Pointe de la Jonction à la fin 2018. L'espace libéré, en zone de verdure, donc inconstructible, aiguise les appétits. La pétition, lancée par plusieurs associations de la Jonction, a recueilli 1000 signatures en une semaine. Elle démarre sur les chapeaux de roue. Le texte demande que l'Etat et la Ville de Genève «mettent tout en œuvre pour réaliser un parc public dès 2019, dans le cadre d'une démarche participative».

Les pétitionnaires partent du constat que le quartier de la Jonction manque d'espaces de verdure, alors même qu'il est très dense et encore appelé à se développer, notamment avec la construction de l'écoquartier d'Artamis. A cela il faut ajouter, précise l'argumentaire, la fréquentation en forte hausse des berges du Rhône en aval du pont Sous-Terre.

David Simonin, membre du comité de l'Association pour la reconversion des

Vernets (ARV), vise les 10 000 signatures à la fin du mois d'août. «Il s'agit de mettre la pression sur les autorités pour que ce projet de parc public puisse se réaliser». Car le temps presse. Les Transports publics genevois devraient quitter leurs dépôts de la Jonction en 2018 pour s'installer dans de nouveaux dépôts à En Chardon, à proximité de l'aéroport. Les pétitionnaires veulent qu'une réalisation suive assez rapidement.

La voie de la pétition s'inscrit en appui à deux textes parlementaires. En 2014, les Verts ont déposé une motion au Conseil municipal et au Grand Conseil demandant la construction d'un parc public à la Pointe. La commission de l'aménagement du parlement cantonal a rejeté le texte qui devrait être soumis aux députés d'ici la fin de l'année. Quant à la Ville de Genève, son délibératif n'a pas encore traité la question.

Pour autant, le projet n'est pas bloqué. Rémy Pagani, conseiller administratif en charge des constructions et de l'aménagement en Ville de Genève affirme avoir fait «une proposition d'achat à l'Etat». Car, bien que le terrain soit situé sur le territoire

de la Ville, il appartient au Canton, qui l'a cédé en droit de superficie aux TPG jusqu'en 2038. Antonio Hodgers, le conseiller d'Etat responsable du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, nous a fait savoir par courriel que «le Conseil d'Etat est disposé à transmettre cette parcelle à la Ville de Genève, dès qu'elle aura fait voter un crédit d'étude en vue de la réalisation d'un parc public de qualité.» Il précise avoir proposé à son homologue municipal un rachat il y a plus d'une année.

Les magistrats semblent donc sur la même longueur d'ondes, tous deux d'avis qu'un espace de verdure et de détente serait bienvenu à cet endroit. Mais d'ici-là, un certain nombre de points devront encore être discutés entre les collectivités. Quid du droit de superficie des TPG, qui sera chargé de la destruction des bâtiments et d'une éventuelle dépollution du site si de mauvaises surprises devaient advenir? De plus, les voisins du site pourront user de leur droit de recours. Rémy Pagani se veut néanmoins confiant. Selon lui, le projet peut aboutir en 2020. **MARIA PINEIRO**